



LES MINUTES AÉMA

#5

L'AVENIR DE LA PROTECTION SOCIALE
AVEC PIERRE ROSANVALLON

AVRIL 2022

01 LES RENCONTRES AÉMA

02 LE PRÉAMBULE DE
FRANÇOIS MIQUET-MARTY03 L'INTERVENTION DE
PIERRE ROSANVALLON04 ÉCHANGES,
APPROFONDISSEMENTS
ET PERSPECTIVES

05 CONCLUSION

06 A PROPOS DES
INTERVENANTS*Anticiper le futur pour
mieux comprendre le monde*

Quels sont les contours de notre destinée commune ? Comment bâtir le monde de demain autour des valeurs de solidarité, d'équité, de partage, de protection et d'apports mutuels dont le mutualisme se revendique ?

Les Rencontres Aéma participent de cette volonté d'Aéma Groupe, Groupe mutualiste de protection qui fédère Aésio, la Macif et Abeille Groupe (ex Aviva France), de mieux comprendre notre monde pour construire la protection de demain.

Cette volonté s'articule autour de quatre grands enjeux au cœur du questionnement d'Aéma Groupe et dont chacun constitue un enjeu d'avenir dans notre projet de vie en commun :

- Les solidarités territoriales
- Les solidarités générationnelles
- L'avenir de la protection sociale
- Le numérique éthique

Sur chacun de ces sujets majeurs, les Rencontres Aéma s'organisent autour de personnalités, acteurs publics, chercheurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire, dont les actions, les réflexions et l'observation du monde constituent autant de regards éclairants sur notre société.

Cette rencontre avec Pierre Rosanvallon, sur le thème de l'avenir de la protection sociale a eu lieu le 4 avril 2022 au siège d'Aéma Groupe.



02

LE PRÉAMBULE DE FRANÇOIS MIQUET-MARTY

3

Les trois grands enjeux de la protection sociale

1. LE RISQUE
2. LE RÔLE DE L'ÉTAT
3. LA MAÎTRISE DE SA PROPRE VIE

François Miquet-Marty : « Pierre Rosanvallon, Professeur au Collège de France, est diplômé d'HEC Paris et travaille depuis les années 1970 sur les grandes mutations de société. Il a notamment engagé ses réflexions dans le cadre d'une thèse à l'EHESS dirigée par Claude Lefort. Son approche consiste surtout à mener une démarche conceptuelle, et non pas intellectuelle, en s'intéressant aux fondamentaux qui sous-tendent nos manières d'agir, nos inspirations et nos modèles économiques et sociaux.

J'aimerais vous poser trois questions qui révèlent des enjeux actuels majeurs, d'abord sur l'idée de risque, qu'est-ce que cela signifie, comment le risque se transforme-t-il, comment le penser ? Puis, j'aimerais vous interroger sur le rôle de l'État, et enfin avoir votre avis, en se penchant vers l'avenir, sur la manière dont les personnes ont l'impression de maîtriser leur vie. Des réflexions qui sont notamment abordées dans votre nouveau livre *Les épreuves de la vie* (Seuil, 2021), une mine de réflexions à hauteur de femmes et d'hommes. »

L'INTERVENTION DE PIERRE DE ROSANVALLON

La nécessité de redéfinir la catégorie même du risque

François Miquet-Marty : « Il me semble qu'il existe aujourd'hui une nouvelle manière d'appréhender la notion de « *risque* », le risque très souvent calculable d'autrefois semble justement de plus en plus difficile à calculer, en raison de nouveaux enjeux planétaires (climat) et à travers peut-être une plus grande vulnérabilité perçue de chacun. De quelle manière percevez-vous ces transformations du risque ? Le risque d'aujourd'hui n'est-il plus tout à fait la même chose que la manière dont on pouvait le penser ces dernières années ? »

« DÉFINIR UN RISQUE, C'EST
VOULOIR LE FORMALISER POUR
LE RENDRE CALCULABLE. »

Pierre Rosanvallon : « Il y a eu deux concepts majeurs qui ont transformé le rapport des humains aux événements malheureux : d'abord, la mise en place des États, qui sont des formes d'organisation collectives qui avaient pour fonction de maîtriser la violence légitime et de réduire les risques de violence au sein de la société. Hobbes a d'ailleurs défini l'État comme un réducteur d'incertitude. Donc le premier changement du rapport des humains au risque s'est produit à travers la création de l'État.

La deuxième chose qui a été fondamentale a été l'organisation de la solidarité. Il existe bien sûr une solidarité volontaire, à travers la charité, mais à partir des années 1830 on a vu naître la mutualité, c'est-à-dire une organisation de la solidarité. Ce qui a changé la vision de la mutualité c'est la catégorie de risque, puisque définir un risque c'est vouloir le formaliser pour le rendre calculable, et s'il peut être calculable, il peut être assuré. Et c'est le fait d'assurer qui a transformé le concept de la mutualité. Le grand instrument du progrès social, c'est le fait de transformer le rapport au risque de la vie à travers le développement d'assurances de toutes sortes. »

« ON ASSISTE AUJOURD'HUI À UNE
MULTIPLICATION DE RISQUES QUI
NE SONT PLUS CALCULABLES. »

« Aujourd'hui, un ensemble d'assurances est devenu obligatoire, et ces mécanismes sont confiés à des institutions diverses qui ne sont pas publiques mais qui sont quand même régulées par l'État. Actuellement, la gestion des risques est mise à mal à la fois par le haut et par le bas.

Par le haut, car on assiste aujourd'hui à une multiplication de risques qui ne sont plus calculables : des risques liés à des épidémies, à l'écologie, qui représentent des risques de trop grande ampleur pour être calculés, qui sont des nouveaux risques que l'on peut appeler des catastrophes. C'est l'État alors qui intervient, et qui représente l'assureur de dernier recours. Et malheureusement, ces risques tendent à se développer.

« LES INDIVIDUS VIVENT DES
DIFFICULTÉS SOCIALES QUI SONT
AUJOURD'HUI DAVANTAGE DE
L'ORDRE DE LA FRAGILITÉ (...)
ET NE S'INSCRIVENT PAS DANS LE
CHAMPS DE L'ASSURANCE. »

D'autre part, le risque se transforme aussi par le bas ; les individus vivent des difficultés sociales qui sont aujourd'hui davantage de l'ordre de fragilités, de vulnérabilités. Le problème n'est pas alors de réparer puisque l'ensemble de ces nouvelles difficultés ne s'inscrivent pas dans le champ de l'assurance, par exemple les divorces ne sont pas assurés et créent pourtant très souvent des problèmes de patrimoine, de partage d'appartement... Ces difficultés ne sont pas considérées comme un risque assuré. Il existe aussi d'autres vulnérabilités qui ne sont pas traitables car peu observables : ce sont les conditions sociales générales. »

« (LES ASSURANCES) PEUVENT-
ELLES ENTRER DANS LA PRISE
EN CHARGE DE CES RISQUES ? »

« Se pose alors une double question concernant les assurances : peuvent-elles entrer dans la prise en charge de ces risques ? Et comment peuvent-elles intervenir pour s'occuper des questions de l'ordre des fragilités, de ruptures qui ne sont pas d'ordre assurantiel et qui sont d'ordre plus personnel ? L'assureur établit des classes de risques mais aura plus de mal à établir des classes de fragilités, de vulnérabilités. Entre ce dispositif étatique et ce dispositif assurantiel, il y a là la nécessité d'inventer de nouvelles formes de gestion du risque et de l'assurance. Ce sont des difficultés qu'il s'agit d'épauler, en s'inscrivant dans une autre catégorie que celle de la réparation d'un dommage. Ces deux problématiques, qui proviennent du haut et du bas, nous obligent à redéfinir la catégorie même du risque. »

Le recul des corps intermédiaires et l'étatisation du social

François Miquet-Marty : « Aujourd'hui, le rôle de l'État dans cette mutation du risque devient un sujet de réflexion particulièrement prégnant car ces dernières années ont donné à voir un engagement massif de l'État, à travers le quoi qu'il en coûte notamment, quitte à créer cette tentation de se tourner vers l'État pour résoudre tout et n'importe quoi. Peut-on imaginer un État qui progresse de manière pratiquement continue pour prendre en charge une multitude de risques auxquels sont exposés les citoyens ? »

« ON VOIT ÉMERGER (...) UNE TENDANCE CROISSANTE À UNE FORME DE DISQUALIFICATION DES CORPS INTERMÉDIAIRES, QUI N'ONT PAS LA LÉGITIMITÉ DES ÉLUS. »

Pierre Rosanvallon : « La question de la planification aujourd'hui n'existe plus, mais un mouvement d'étatisation du social est à l'œuvre. Il s'explique par plusieurs facteurs.

D'abord, cela s'explique par l'émergence de nouvelles catégories d'incertitudes majeures, traitées au niveau des États. L'État se donne alors, comme nous avons pu le voir très récemment, des fonctions hygiénistes. Les épidémies d'ailleurs créent toujours de grands changements au niveau étatique avec l'émergence de l'État hygiéniste.

Autre point très important à prendre en compte : le recul des corps intermédiaire. On voit émerger dans notre société une tendance croissante à une forme de disqualification des corps intermédiaires, qui n'ont pas la légitimité des élus, un phénomène qui a pour effet de créer un appel d'air de l'État. Il s'agit là d'une bataille intellectuelle qui est en train d'être perdue. »



« LA DISSOCIATION ENTRE LA VISION DES BÉNÉFICES DE L'ÉCONOMIE ET CELLE DE LA DISTRIBUTION DES BÉNÉFICES SOCIAUX (...). S'ENCLENCHE ALORS UNE ÉTATISATION DU SOCIAL. »

« Enfin, le dernier élément qui est peut-être plus conjoncturel, c'est la dissociation entre la vision des bénéfices de l'économie et celle de la distribution des bénéfices sociaux, qui s'inscrit dans une vision de l'économie de marché coupée d'une vision de la dynamique sociale. S'enclenche alors une étatisation du social, et on assiste à des octrois de diverses primes par l'État aux citoyens.

On en a eu des exemples concrets récemment, à travers le chèque énergie par exemple, la baisse de carburant... Et ce phénomène produit des effets indirects sur le monde de l'assurance et le monde mutualiste. »

Réduire les incertitudes pour mieux maîtriser sa vie

François Miquet-Marty : « Votre livre, Les épreuves de la vie, souligne l'importance de quatre épreuves : le mépris, l'injustice, la discrimination et les épreuves de l'incertitude.

Sur ce dernier point, votre approche de l'incertitude est de large portée, vous la définissez finalement comme une manière de pouvoir mieux maîtriser son destin, sa vie et d'accéder à une part d'humanité. C'est en cherchant à réduire l'incertitude que les femmes et les hommes se sont pleinement humanisés. Cela nous permet de construire une histoire avec d'autres. Alors qu'aujourd'hui les Français redoutent plus que jamais un déclassement social, comment penser la maîtrise de sa propre vie ? »

« LES APPRÉHENSIONS VIS-À-VIS DE L'AVENIR SONT (...) AUSSI IMPORTANTES QUE LES RÉALITÉS VÉCUES. »

Pierre Rosanvallon : « Les travaux sociologiques ont un train de retard sur les réalités de la société.

Les individus se définissent autant par leur trajectoire que leurs conditions à un temps T. La peur de l'avenir, qu'il faut distinguer de la réalité des difficultés, joue par exemple un rôle important dans le vote. Les livres sur le sujet montrent que le déclassement, le fait qu'un individu se trouve dans une position sociale inférieure à celle de ses parents, ne concerne qu'une petite partie de la société, mais que la peur de déclassement, elle, est extrêmement répandue. Les appréhensions vis-à-vis de l'avenir sont donc aussi importantes que les réalités vécues. »

« POUR COMPRENDRE LA SOCIÉTÉ, IL NE FAUT PAS SEULEMENT LA COMPRENDRE À TRAVERS DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES MAIS AUSSI À TRAVERS LES ÉMOTIONS. »

« La question sociale se définit de plus en plus à travers les supports que l'on peut donner à chacun pour donner un sens à sa vie à travers une certaine singularité. Si on subit un mépris, une discrimination, c'est soi-même qui est mis en cause. Pour comprendre la société, il ne faut pas seulement la comprendre à travers des indicateurs économiques mais aussi à travers les émotions, les ressentis psychologiques, qui dessinent également les trajectoires des individus.

« LE POLITIQUE PARLE BEAUCOUP TROP UN LANGAGE DE LA GÉNÉRALITÉ, (...), MAIS QUI EN TOUT CAS N'EST PAS PERÇU COMME S'ADRESSANT AUX DIFFICULTÉS RÉELLES DES INDIVIDUS. »

Ces réflexions ouvrent de nouvelles interrogations sur le rôle des organismes de solidarité : comment peuvent-ils intervenir comme support pour faire face à ce type d'incertitude ? Comment s'insérer dans la trajectoire des individus de manière dynamique, au-delà de la prise en compte à un moment donné, de manière ponctuelle ? Le problème des politiques publiques, c'est qu'elles répondent à une addition de demandes singulières. Il faudrait qu'elles développent un nouveau langage public et des moyens afin de mieux appréhender le rapport entre action publique et action collective. Ces décalages sont finalement à la racine de la désaffection du politique. Le politique parle beaucoup trop un langage de la généralité, perçu soit comme idéologique ou comme technocratique, mais qui en tout cas n'est pas perçu comme s'adressant aux difficultés réelles des individus. »



ÉCHANGES : APPROFONDISSEMENTS ET PERSPECTIVES



*Les corps intermédiaires :
une fonction historique de
représentation des groupes sociaux*

1. Question de l'auditoire : « Vous avez parlé d'étatisation du social et de disqualification des corps intermédiaires, quels seraient donc les remèdes pour requalifier ces corps intermédiaires ? »

Pierre Rosanvallon : « Si je regarde l'histoire des corps intermédiaires, l'histoire des mutuelles et l'histoire des syndicats, ces derniers ont été les instruments pour donner des solutions pratiques à des problèmes politiques. Mais en même temps, ils ont eu une autre fonction, à travers leurs actions : ils ont une fonction de représentation d'un groupe social. Ils ont contribué à rendre présentes les réalités vécues par des groupes sociaux. Aujourd'hui, les syndicats n'apparaissent pas assez comme ceux qui révèlent les situations liées au travail, dorénavant cela passe davantage par des reportages, par la presse, la télévision... Alors que ce sont les corps intermédiaires qui sont les plus proches des réalités du terrain et qui peuvent aider à mieux les prendre en compte dans la société. Il y a là un terrain décisif de reconquête de reconnaissance sociale par les corps intermédiaires contre les visions comptables. »

*L'individualisation
de la société :
la difficulté de
créer du commun*

2. Question de l'auditoire : «

J'aimerais aborder une première évolution vers laquelle tendent nos sociétés. L'époque que nous traversons nous montre que dans de nombreux pays occidentaux, il n'y a jamais eu une aussi grande désaffection du politique, notamment lors des moments électoraux, et une aussi grande contestation à posteriori des résultats. Et j'aurais aimé soulever un deuxième point autour de la singularité des individus. Auparavant, on percevait les informations surtout au travers des médias de diffusion de masse. Aujourd'hui, avec les réseaux sociaux, on voit émerger de la singularité dans la multitude, et en même temps ces plateformes permettent de faire communauté. Ces nouvelles plateformes interrogent donc notre capacité à faire corps social. Comment percevez-vous ces évolutions au prisme de l'expression singulière des individus ? »

Pierre Rosanvallon : « Vous soulignez deux choses convergentes ; vous parlez de l'éclatement de l'opinion. Autrefois on avait l'impression que les grands médias pouvaient créer du commun dans la société. Les éléments du débat social étaient à la fois clairement dessinés sans être contestés, et en même temps il y avait un rapport conflictuel sur l'analyse qu'on pouvait faire de ces éléments. »

Et aujourd'hui dans nos sociétés, plus aux États-Unis qu'en France d'ailleurs, il y a une forme de division sociale qui apparaît tellement forte que les individus ont le sentiment de ne pas appartenir au même pays. Ils défendent des vérités antagonistes, ils n'ont plus de langage commun. On peut analyser ce phénomène comme un effet de la pulvérisation de l'opinion. Une contre-vérité devient un élément d'identité. Cette contre-vérité définit les individus. »

« Aujourd'hui, il y a des batailles entre des camps radicalement opposés qui donnent l'impression d'une coupure radicale au sein de la société. Aujourd'hui, il y a beaucoup moins d'inégalités qu'il y a un siècle, mais à l'époque les individus appartenaient à un groupe, à des groupes ouvriers, d'agriculteurs, etc., des groupes qui acceptaient et partageaient une certaine vision de la vie. Aujourd'hui, les individus ont une vision beaucoup plus négative de la vie et peuvent développer des visions complotistes, qui ne peuvent pas être argumentées par du rationnel. Il faut revenir à la possibilité d'avoir un discours social commun. Les citoyens n'ont pas l'impression d'être compris, ils ont le sentiment que ce qu'ils vivent n'est pas raconté et n'est pas considéré comme important. C'est ce ressenti qui alimente les extrêmes. »

Il y a donc là un enjeu majeur pour reconquérir cet espace afin de rendre la société plus lisible, de tendre un miroir à la société, de faire en sorte que les personnes retrouvent leur dignité. »

L'enjeu de la communication des institutions de la solidarité

3. Question de l'auditoire : « On s'interroge beaucoup aujourd'hui sur la place et le rôle de l'entreprise, et notamment sur la mission de représentation de chacun à travers l'entreprise. On parle d'entreprise à mission, de raison d'être... Quand on est une mutuelle comme la nôtre, on souhaite que l'ensemble des parties prenantes soient écoutées et représentées dans les choix qu'on peut faire. Est-ce que les entreprises et les mutuelles ont un rôle à jouer sur ces enjeux de représentativité et de représentation de la société selon vous ? »

Pierre Rosanvallon : « La question est : 'comment intégrer dans le monde de l'entreprise un ensemble de réalités sociales ?' Les entreprises revendiquent des expérimentations en ce sens. Dans une entreprise, il y a des dimensions représentatives de ses organes de gestion à travers la coexistence des collectifs des travailleurs, des actionnaires... Vous avez relevé l'intégration de la MACIF dans votre groupe mutualiste et pour moi c'est une question très importante car il devient nécessaire de montrer qu'il y a des institutions qui ont une vision élargie de l'assurance et de la solidarité. La représentation se joue au niveau des organismes de travail ainsi que dans la mise en scène de ce qu'on fait, à travers la communication. La communication c'est ce qui établit un lien avec le public. »



Vers une décentralisation du social ?

4. Question de l'auditoire : « Sur le point de l'étatisation du social, ce qui me perturbe dans ce mouvement c'est comment on concilie désir de singularité et ce désir de plus d'État ? Où on place le curseur de la responsabilité individuelle ? Parce que plus d'État ne veut pas dire plus de choix. »

Pierre Rosanvallon : « Quel est le rapport entre la responsabilité et la dette sociale ? Cette frontière historiquement représente le grand problème de l'État providence. On peut trouver des solutions à travers la mise en place d'assurances. Placer le curseur de la responsabilité est un travail compliqué. Bien sûr, il existe des cas flagrants d'erreurs, par exemple une erreur de la part d'un salarié ou d'un employeur, mais souvent c'est l'organisation du travail qui est questionnée. On a donc fait le choix de socialiser la responsabilité du travail, aujourd'hui on ne regarde plus la responsabilité individuelle mais le dommage qui est causé. C'est très difficile de savoir où placer ce curseur, la réponse pourrait être de trouver des possibilités de rebond, de redonner des possibilités de départ à un individu, toujours à travers une relance, un rebond, plus qu'à travers une sorte de droit permanent, dont on voit les problèmes aujourd'hui, avec les débats par exemple autour du RSA, qui représente aujourd'hui surtout une allocation de survie. Peut-être que ce n'est pas ça la solution. Il faudrait voir comment on peut faire le partage entre les personnes qui auraient besoin d'un rebond, d'une relance, et celles à qui on peut donner en permanence une opportunité. C'est beaucoup plus difficile et coûteux à mettre en place puisque c'est l'État social qui est en cause. Ce n'est pas l'État ni les départements qui peuvent gérer le RSA, si on allait vers une décentralisation par exemple associative, on aurait des résultats différents, cette réponse sociétale serait plus efficace qu'une étatisation sociale impuissante et critiquée en permanence. »

L'entreprise, comme réparateur des fractures sociales ?

5. Question de l'auditoire : « Entre un État qui essaie d'étendre son autorité et des fractures sociales de plus en plus nombreuses, quel est le rôle de l'entreprise ? Ne serait-ce pas un lieu où on peut faire société, réparer ces fractures ? En ce sens, l'entreprise a un rôle social et sociétal. Quand notre solidarité dépasse le cadre sociétal, elle devient l'engagement de la société. Le rôle de l'entreprise pose des questions qui ne sont pas uniquement liées à la production. »

Pierre Rosanvallon : « L'entreprise, c'est un lieu de vie qui est important, déterminant, dans l'existence, avec toutes les relations personnelles qui s'y nouent. Ce sont des firmes de sociabilités. Quand des salariés lancent une initiative de solidarité, et que l'entreprise donne son aide d'une manière ou d'une autre, de manière financière ou matérielle, elle donne aux salariés un sentiment d'appartenance plus fort et plus valorisant. C'est également une façon pour l'entreprise de devenir plus attractive, en montrant que ses salariés y exercent une forme de responsabilité sociale, au-delà de leur vie immédiate. Il y a des exemples de personnes dans des grandes entreprises qui ont lancé de grandes initiatives en matière d'éducation, des initiatives humanitaires, de soutien social, et à chaque fois ça s'est avéré être quelque chose d'important pour la qualité des relations sociales dans l'entreprise elle-même. »

Les corps intermédiaires au service du sentiment de considération

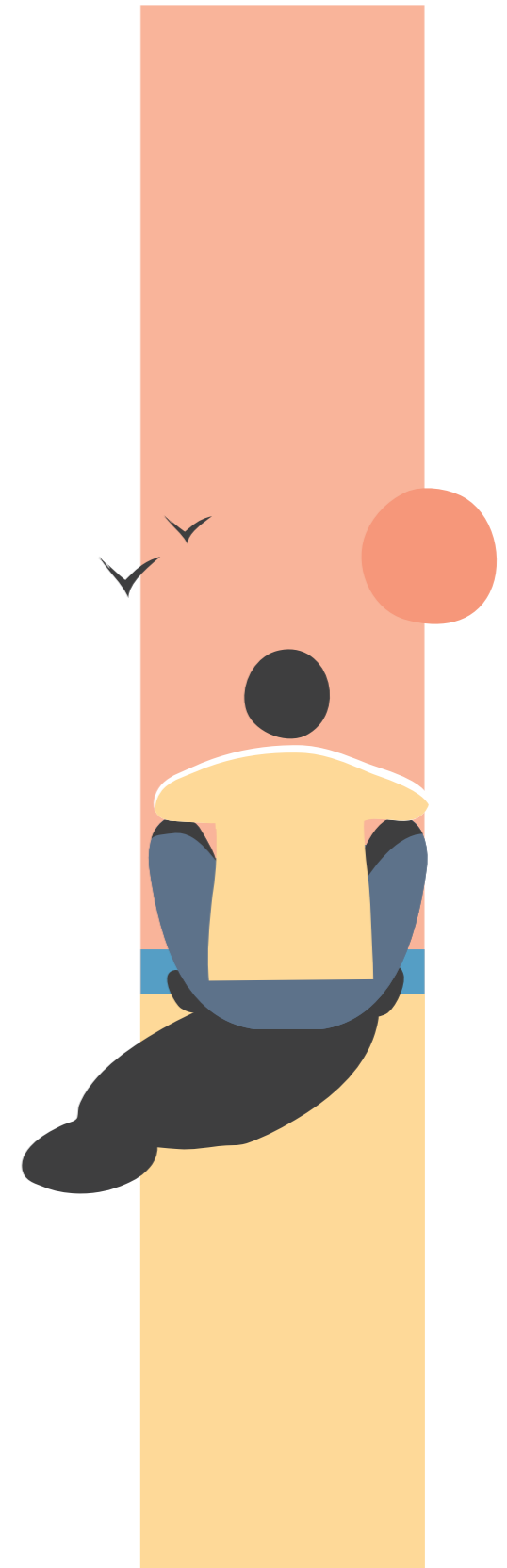
6. Question de l'auditoire : « Vous avez indiqué que le politique exerçait une défiance vis-à-vis des corps intermédiaires, qu'est-ce que cela dit du rôle des hauts fonctionnaires et de la technostructure ? »

Pierre Rosanvallon : « Les hauts fonctionnaires sont ceux qui gèrent les procédures, et donc ils gèrent des populations. C'est le propre de l'État, de gérer les populations. La pandémie l'a bien illustré. Gérer les populations, c'est gérer les statistiques. Une population, c'est aussi une communauté de citoyens, où chacun compte pour quelque chose. Le propre du fonctionnaire c'est de gérer des statistiques et non des citoyens. Or, il faudrait que les hauts fonctionnaires aient le sentiment qu'il faille aussi écouter les citoyens. Une population se gère toujours d'en haut, des citoyens se gèrent toujours d'en bas. Le propre des corps intermédiaires, c'est de représenter un collectif, mais un collectif attentif aux réalités concrètes. Trop de hauts fonctionnaires sont des gestionnaires de procédures, ce qui implique une certaine vision de l'égalité, une égalité de services vs une égalité de traitement ou de maltraitance. Je ne sais pas si dans le nouvel institut de formation des hauts fonctionnaires cette vision sera présente mais je pense qu'elle devrait être très importante. Il ne suffit pas de dire aux Français qu'on a dépensé cinq milliards sur ce sujet... eux ne le voient pas. Il y a un problème de communication et de gestion d'un certain type de ressources. »

Vivre ensemble et singularité

7. Question de l'auditoire : « En écoutant tout ce qui se dit ce matin, cela me rappelle des débats d'il y a quelques décennies sur l'envie d'associer au besoin de singularité l'envie d'autonomie, c'est ce qu'on appelait l'égalité des libertés. J'ai l'impression que c'est un débat qu'on n'a pas pu clore à l'époque mais qui est toujours réel. Compte tenu de l'évolution de nos sociétés, avec tous les grands événements que l'on connaît et les fractures sociales qui montent, comment on fait pour vivre ensemble en respectant chacun avec sa singularité ? »

Pierre Rosanvallon : « Aujourd'hui, il y a des débats sur la démocratie participative, à travers par exemple des initiatives de referendum populaire... Et je crois qu'on ne peut pas se contenter de réfléchir en termes de réforme des institutions, il y en a sûrement à faire, mais la démocratie c'est un ensemble de fonctionnalités, c'est l'information, c'est la responsabilité. La démocratie, c'est faire vivre un ensemble de fonctionnalités démocratiques et je pense qu'on ne fait pas assez attention à cela. Un historien disait qu'à côté de la voix il y a l'œil, la démocratie c'est aussi le régime dans lequel la société a l'œil sur le pouvoir, la voix c'est ponctuel, l'œil c'est en permanence. Comment on peut faire vivre les fonctionnalités de la surveillance du pouvoir ? C'est de cette façon qu'il faut considérer la démocratie, il faut la considérer dans la structure et son mode d'organisation. »



CONCLUSION : OUVERTURES À L'ISSUE DES ÉCHANGES

*Accentuer le sentiment
de considération dans une
société de plus en plus
individualisée*

Notre système de protection est-il adapté aux mutations de société ?

Le contexte économique, social et sanitaire redéfinit le lien entre institutions de solidarité et citoyens ainsi que la manière même d'envisager le risque.

L'émergence de nouveaux risques non calculables consacre l'étatisation du social.

Certains accidents de parcours de vie, telles que les séparations et ruptures familiales, ne bénéficient d'aucun soutien en faveur des personnes fragilisées. Les jeunes diplômés ne bénéficient d'aucun accompagnement en prévision de l'instant critique de leur entrée sur le marché du travail, etc.

Quelle est la réponse des institutions face à ces enjeux ?

Quel est le rôle des corps intermédiaires dont la fonction historique a été la représentation et la protection des groupes sociaux, dans une société qui s'individualise, se désintermédie, se pense en trajectoires, et dont chacun cherche à se singulariser ?

Face à notre difficulté à créer du commun, il apparaît aujourd'hui nécessaire d'inventer de nouvelles formes de gestion du risque et de l'assurance. D'inventer une nouvelle forme de lecture de la société et de communication à l'attention des citoyens.

« NE SOMMES-NOUS
PAS ENTRÉS DANS UN
NOUVEL ÂGE, L'ÂGE DES
ÉMOTIONS OÙ CELLES-CI
EN SONT VENUES À
DÉTERMINER - VOIRE
STRUCTURER - LA FAÇON
DONT NOUS AGISSONS,
PENSONS LE MONDE
PRÉSENT ET À VENIR ? »

(Stewart Chau, *L'opinion des émotions*, Editions de l'aube, 2022).

L'analyse des émotions, des appréhensions et des peurs, décerne des trajectoires subjectives, davantage que les faits directement observables.

L'une de ces voies consisterait à s'adresser aux personnes plutôt qu'aux groupes, aux citoyens plutôt qu'aux populations.

La force des corps intermédiaires et des sociétés mutualistes a toujours résidé dans leur capacité à observer les réalités sociales de près et à détecter les besoins émergents des citoyens. Par opposition aux politiques, tournés vers les grands ensembles et la gestion des populations.

La réponse personnalisée à ces nouvelles conceptions et besoins n'est-elle pas la manifestation d'une considération ? Et la considération ne serait-elle pas la preuve que chacun de nous compte dans notre entreprise collective de faire société et de créer du commun ?



Pierre Rosanvallon

Pierre Rosanvallon est Professeur au Collège de France (Chaire d'histoire moderne et contemporaine du politique) et Directeur d'études à l'EHESS, historien et sociologue.

Ses travaux portent principalement sur l'histoire de la démocratie, sur le rôle de l'État et la justice sociale dans les sociétés contemporaines.

Diplômé d'HEC Paris, il fut dans les années 1970 conseiller économique de la CFDT, et l'un des concepteurs de l'idée d'autogestion. Il fut à l'EHESS l'auteur d'une thèse sous la direction de Claude Lefort (*Le capitalisme utopique, histoire de l'idée de marché*, Seuil, 1979).

Fondamentalement, l'œuvre de Pierre Rosanvallon se comprend comme une histoire conceptuelle. Il ne s'agit pas d'une « *histoire des idées* », laquelle serait une recension des idées successives au cours de l'histoire. Il s'agit, plus profondément, d'une recherche dédiée aux concepts qui sous-tendent les visions, les récits et l'action collective. Cette approche a été synthétisée par Pierre Rosanvallon lors de sa conférence inaugurale au Collège de France, publiée sous le titre *Pour une histoire conceptuelle du politique* (Seuil, 2003).

De manière complémentaire, Pierre Rosanvallon a consacré ses recherches sur les mutations fondamentales du social, et notamment sur le passage d'une société de groupes sociaux à une société de trajectoires individuelles (*La nouvelle question sociale*, Seuil, 1995).

Publications récentes :

- *Les épreuves de la vie. Comprendre autrement les Français*, Seuil - La République des idées, 2021
- *Le bon gouvernement*, Seuil, 2015
- *La société des égaux*, Seuil, 2011



François Miquet-Marty

François Miquet-Marty est président-fondateur de l'institut d'études et de conseil en opinion Viavoice qu'il a créé en 2008, et du GCF (Global Center for the Future), centre de recherches prospectives transdisciplinaires qu'il a créé en 2019.

Depuis la crise de 2008, François Miquet-Marty concentre ses travaux sur les nouvelles conditions de croissance des entreprises. Son approche repose notamment sur les opportunités de croissance offertes par les mutations de société et culturelles.

Il a développé une partie de ses analyses dans plusieurs livres, dont :

- *Les nouvelles passions françaises. Réinventer la société et répondre à la crise*, Michalon, 2013 ;
- *Secrets de croissance. L'entreprise métamorphose, nouvel âge de l'entreprise*, Michalon, 2016 ;
- *Le pari de l'avenir. Manifeste pour la prospective*, Fauves, 2017 ;
- *Réinventons le progrès I*, L'Aube, 2020.

François Miquet-Marty est devenu un habitué des médias par son regard à la fois pragmatique, ancré dans la réalité tout en étant prospectif. Docteur de l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris).



Laurent Semmel

Laurent Semmel est consultant au sein de l'institut Viavoice et du GCF (Global Center for the Future).

Anthropologue et historien, il intervient dans la réalisation d'études qualitatives et quantitatives sur des enjeux sensibles de communication, santé et intérêt général. Il possède une expertise médias et communication, fruit d'une expérience de dix années dans la conception, la production et la réalisation de projets audiovisuels et digitaux.

#1

LES FRACTURES FRANÇAISES EN VUE DE 2022

François Miquet-Marty

#2

LES FRACTURES TERRITORIALES

Hervé Le Bras et Laurent Davezies

#3

PRENDRE SOIN DE L'AUTRE DANS NOS SOCIÉTÉS INDIVIDUALISÉES

Cynthia Fleury

#4

CERCLE DE RÉLEXION

François Hollande

aéma
G R O U P E

 AÉSIO
MUTUELLE

 MACIF

Aviva France
devient
 abeille
ASSURANCES

AÉMA GROUPE

Société de Groupe d'Assurance Mutuelle (SGAM),
entreprise régie par le code des assurances,
dont le siège social se situe 17-21, place Étienne-Pernet - 75015 Paris,
identifiée sous le numéro unique 493 754 261.